

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 14 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DVD 106-1 Station-service George V (8^e) – Transfert de l'activité commerciale de Total Marketing Services à Total Marketing France.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le contrat de concession du 16 septembre 1964 pour la construction et l'exploitation d'un parc de stationnement pour voitures automobiles intégrant une station-service et de distribution de carburants sous l'avenue George V modifié par l'avenant n°1 en date du 25 avril 1975, l'avenant n°2 en date du 13 février 1986, l'avenant n° 2 bis en date du 9 novembre 1987, l'avenant n°3 en date du 3 avril 1991, l'avenant n°3 bis en date du 10 février 1992, les avenants n°4 et 5 du 16 décembre 1992, l'avenant n°6 en date du 19 janvier 1994, l'avenant n°7 en date du 12 juillet 2000 et l'avenant n°8 en date du 18 juillet 2006 ;

Vu l'Assemblée Générale extraordinaire du 1^{er} juin 2015 de la société Total Marketing Services (SIRET : 542 034 921) ;

Vu la décision de l'associé unique de Total Marketing France en date du 1^{er} juin 2015 ;

Vu l'extrait K-Bis du 29 juin 2016 de la société Total Marketing France (SIRET : 531 680 445) ;

Vu les statuts de la société Total Marketing France ;

Vu le projet de délibération du 25 octobre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris demande l'autorisation de signer avec la société Total Marketing France l'avenant n°9 au contrat de concession du 16 septembre 1964 pour la station-service située dans le parc George V (8^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement, en date du 2 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec la société Total Marketing France l'avenant n°9 au contrat de concession du 16 septembre 1964 pour la station-service située dans le parc George V (8^e) dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO